Admission

Les critères d'admissibilité

- La personne en fin de vie doit être âgée de plus de 18 ans.
- La personne en fin de vie doit présenter une phase terminale d'un cancer ou de toute autre pathologie après avoir subi une évaluation médicale confirmant le diagnostic et le pronostic qui doit être de 6 semaines ou moins.
- La personne en fin de vie doit demeurer sur les territoires Beauce Sartigan, Robert-Cliche et des Etchemins ou elle doit avoir une personne significative habitant sur ces territoires.
- La personne en fin de vie doit être informée que tous les traitements disponibles en vue de guérir ou de modifier le cours de la maladie ne sont plus appropriés : la réanimation cardiaque est exclue. Il n'y aura pas de traitement actif (comme les antibiotiques) et d'investigation. Le soulagement des symptômes reliés à la douleur sont indiqués pour optimiser le confort.
- La personne en fin de vie doit choisir librement de venir vivre ses derniers jours à la Maison Catherine de Longpré. À cet effet, la personne et son représentant légal doivent signer le formulaire de consentement avant son admission à la Maison Catherine de Longpré.

Coût

Tous les services offerts sont GRATUITS.

Témoignages des proches

« Toute notre gratitude pour ce milieu
privilégié qui nous aide à passer à travers
ce passage sans bousculade,
dans le calme, la compassion. »
J. R.

« Quelle belle sérénité en mettant
les pieds chez-vous. »
M. P.

« Nous tenons à souligner le travail
exceptionnel que vous accomplissez
chaque jour, dans l'ombre,
afin d'assurer le plus grand
bien-être à tous ceux qui franchissent
votre porte pour ne pas en ressortir,
mais aussi à tous ces gens
qui en ressortent
avec une personne chère en moins. »
S. D.

« Votre patience, votre grand respect,
votre sollicitude adoucissent
pour tout le monde ces moments difficiles.»
D. D.

1140, 20e Rue Ouest
Saint-Georges (Québec) G5Y 7M1
Tél. : 418-227-2150

2023-12-15

Maison Catherine De Longpré

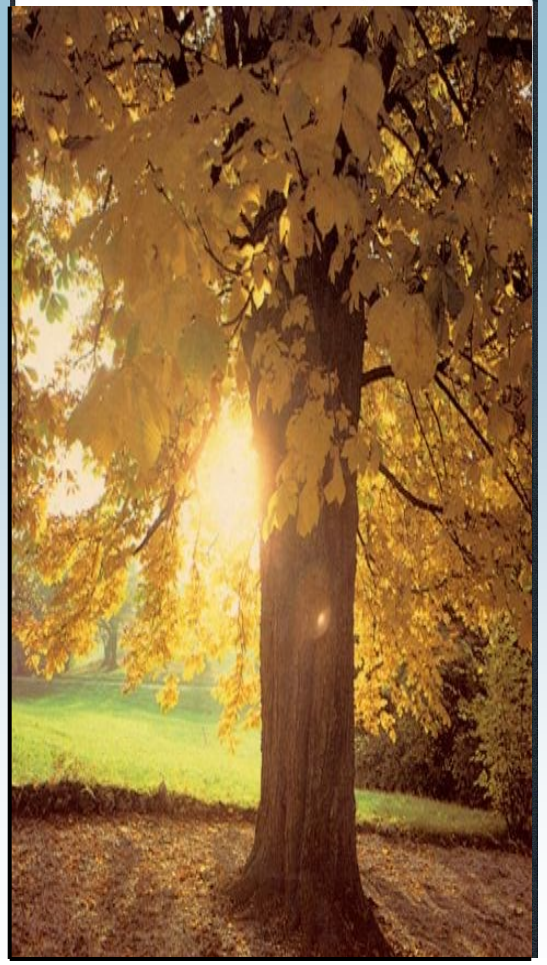

« Prendre soin avec amour et tendresse...»

La maison Catherine de Longpré

Fondée en 1989,

La Maison Catherine de Longpré est une maison de soins palliatifs privée, qui accueille principalement des personne en phase terminale.

Elle offre également, un service d'ajustement de médication, que ce soit à l'interne ou à l'externe, ainsi qu'un service de répit.

La Maison Catherine de Longpré offre également à travers ses murs, la sédation palliative continue (SPC) ainsi que l'aide médicale à mourir (AMM).

Elle offre aux personnes en fin de vie le gîte, le couvert, les services médicaux, infirmiers et d'assistance correspondant à l'intensité de soins requis par ces personnes 24 heures/jour, 7 jours/semaine et cela tout à fait GRATUITEMENT.

Nous sommes un organisme sans but lucratif.

Sa mission

La mission de Catherine de Longpré est d'assurer à ses personnes en fin de vie et leurs proches la meilleure qualité de vie possible, comme s'ils étaient dans l'ambiance chaleureuse de leur maison.

Sa philosophie

Les soins et services dispensés à la Maison Catherine de Longpré s'inspirent des principes suivants :

- La phase terminale est d'une durée variable et il est difficile, voire impossible, d'en prédire exactement la fin et le déroulement ultime.
- Les soins palliatifs n'abrègent, ni ne prolongent la vie. Ils misent sur les besoins de la personne en fin de vie, en fonction du respect de sa qualité de vie.
- La présence et l'implication des aidants naturels (famille et personnes significatives) auprès de la personne en phase terminale permettent une meilleure humanisation des soins.
- Les soins palliatifs visent à satisfaire le mieux possible les besoins physiques, psychologiques, spirituels de la personne et de ses aidants naturels.
- Tous les sentiments sont acceptables et démontrent la fragilité humaine de tout être à un moment précis de son existence dépendamment de ce qu'il vit.
- Les soins palliatifs préconisent le respect de la confidentialité et le discernement dans l'acheminement des informations pertinentes.
- Les bénévoles constituent une ressource précieuse en soins palliatifs, ils représentent la communauté en action sous diverses formes d'entraide.
- Le respect des volontés et des choix du client est primordial. Les soins s'y rattachant sont prodigués avec amour et tendresse.
- Encadrés par la direction et l'équipe multidisciplinaire, les soins sont réalisés en collaboration avec tous les membres de l'équipe interdisciplinaire dans une vision humaniste préconisant la dignité de la personne.

Ses objectifs

- Soutenir la personne en fin de vie en apaisant ses souffrances physiques, psychologiques et spirituelles par des soins et services adéquats.
- Accompagner la personne dans son cheminement vers la mort dans la dignité tout en respectant ses choix, ses croyances, son affectif et sa spiritualité.
- Offrir du soutien aux aidants naturels et aux proches de la personne.

L'équipe

Est composée d'une coordonnatrice des soins, de médecins, du personnel infirmier et infirmier auxiliaire, d'une coordonnatrice des bénévoles, des préposés, d'une musicothérapeute, d'une intervenante en soins spirituels ainsi que d'une belle équipe de bénévoles ayant reçu une formation appropriée.

La bonne marche de la Maison Catherine de Longpré repose aussi sur une équipe de gestion dévouée composée des services d'une technicienne comptable, d'une agente administrative et d'une directrice générale.

Le tout est chapeauté par un conseil d'administration.